

la lettre *aux* locataires

#PROXIMITÉ

Toujours plus proche de vous



En cette fin de mois d'août se prépare la rentrée, moment des retrouvailles et des nouveaux projets et pour Seine-Saint-Denis habitat moment de renforcer encore nos relations avec vous.

Afin de toujours mieux être à votre écoute et nous adapter à vos contraintes, l'Office souhaite développer plus de manières de communiquer ensemble en vous proposant à la fois des points d'accueil physique, téléphonique ou dématérialisé.

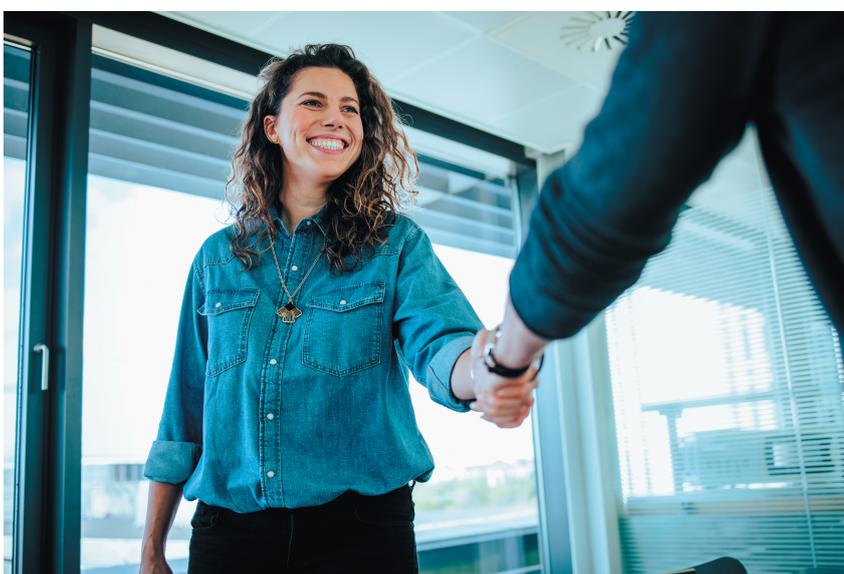
Ainsi, dès l'automne à venir, l'Espace Relations Locataires ouvrira ses portes à Bobigny pour vous accueillir et compléter de manière innovante les dispositifs déjà existants pour répondre à vos demandes. Véritable lieu de rencontre avec des conseillers à votre service, cet espace ouvert à l'ensemble de nos locataires viendra en supplément des loges et agences déjà en place pour vous accompagner dans vos démarches et recevoir vos demandes.

En parallèle, les équipes de Seine-Saint-Denis habitat travaillent à l'amélioration de votre espace locataire sur le site internet de l'Office. La refonte de cet espace est en cours. Son ouverture en début d'année 2023 vous permettra de réaliser toutes vos démarches en ligne si vous le préférez.

Une rentrée riche de projets, donc, pour toujours renforcer nos liens et veiller à l'amélioration de notre qualité de service.

Mathieu Monot

Président de Seine-Saint-Denis habitat



Afin de toujours améliorer la qualité de service, Seine-Saint-Denis habitat continue de mettre en place différents services de proximité, pour répondre dans les meilleurs délais à vos questions et vos demandes.

Dès l'automne, vous pourrez vous rendre directement dans notre nouvel Espace Relations Locataires (ERL) à Bobigny. Conçu pour vous accueillir sans rendez-vous, ce tout nouvel espace répondra à toutes vos demandes et réclamations. Il sera ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 puis de 13h30 à 17h.

Vous préférez vous rendre en agence ?

Nos agences continuent de vous accueillir, du lundi au vendredi, tous les matins sans rendez-vous et de 14h à 17h sur rendez-vous.

Vous souhaitez échanger avec votre gardien ?

Lui faire part d'un problème ? Vous pouvez vous rendre directement dans votre loge. Les 112 loges sont ouvertes du lundi au vendredi, de 14h à 17h.

Vous pouvez également nous joindre par téléphone au 3293 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 ou nous contacter par mail : relationlocataire@seinesaintdenishabitat.fr.

Vous souhaitez payer votre loyer, nous faire une demande, déposer une réclamation ou télécharger votre dernière quittance de loyer en ligne ? Rendez-vous directement sur votre espace locataire sur notre site : www.seinesaintdenishabitat.fr.

Le chiffre
DU MOIS

1 MILLION



c'est le nombre d'appels émis envers notre Centre de Relations Locataires depuis son ouverture en juillet 2017. Le temps d'attente est en moyenne inférieur à 3 minutes.

Merci pour votre confiance !

ELISEZ VOS REPRESENTANTS !

#ÉLECTIONS

Élections des représentants des locataires 2022, vous êtes les premiers concernés !

Cette année vous aurez à élire vos représentants au Conseil d'Administration. Choisir ses représentants, c'est choisir ceux qui seront associés aux décisions pour améliorer votre logement, votre immeuble et votre quartier. Ce choix, vous l'avez tous les 4 ans.

Les représentants des locataires, c'est en effet 4 ans d'action continue au service du bien vivre des résidents. Programme des travaux à mener, évolution des loyers, maîtrise des charges, gestion de la résidence, avenir du quartier sont les nombreux sujets sur lesquels ils s'exprimeront durant leur mandat. Membres du conseil d'administration de l'Office (5 sièges), ils pèsent sur les choix stratégiques et opérationnels de l'Office concernant l'avenir de votre résidence. Leurs associations se font le relais de vos questions, vos remarques ou vos attentes.



Information : au plus tard 10 semaines avant la date de l'élection, Seine-Saint-Denis habitat vous rappellera par voie d'affichage la date de l'élection et vous indiquera la procédure électorale et les conditions requises pour être candidat. Vous trouverez ces affiches dans les halls d'immeubles, les agences et les loges des gardiens. Pour les cités de logements individuels, des affichettes seront distribuées dans les boîtes aux lettres des locataires.

Listes des candidats : l'information vous sera communiquée par voie d'affiches et d'affichettes au plus tard début novembre.

Scrutin et résultats : le scrutin aura lieu à bulletin secret, par vote par correspondance ou par internet. Chaque locataire recevra le matériel de vote au plus tard deux semaines avant la date de l'élection. Le dépouillement du scrutin aura lieu au siège de Seine-Saint-Denis habitat le 07 décembre et les résultats seront communiqués par voie d'affiches et d'affichettes.

#NOUSCONTACTER



Vous souhaitez nous rencontrer ?

- En loge du lundi au vendredi de 14h à 17h.
- À l'Espace Relations Locataires du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

159 avenue Jean Jaurès à Bobigny dès cet automne.

T1 arrêt Libération.

Bus 234/251/301 arrêt Conservatoire Jean Wiener.

Métro Bobigny Pablo-Picasso.

- En agence, du lundi au vendredi, tous les matins sans rendez-vous et de 14h à 17h sur rendez-vous. Retrouvez l'adresse de votre agence sur seinesaintdenishabitat.fr.

Vous souhaitez nous contacter ?

Vous pouvez joindre votre Centre Relations Locataires :

- Par téléphone : composez le 3293 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (7j/7 et 24h/24 en cas d'urgence)

- Par mail : relationlocataire@seinesaintdenishabitat.fr

ou accéder à votre espace locataire www.seinesaintdenishabitat.fr pour toutes demandes.